

VILLE DE PULLY

Municipalité

Communication N° 03 - 2012 au Conseil communal

Séance du 14 mars 2012

**Villa romaine
Problèmes de conservation des vestiges, travaux
d'investigations
Ouverture d'un compte de crédit d'études pour les
dépenses d'investissement du patrimoine administratif**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

CHF 70'000.00

selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

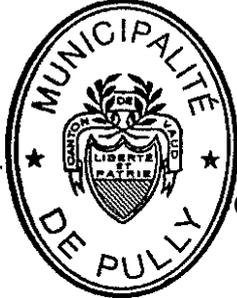
La Villa romaine, classée monument historique, rencontre d'importants problèmes d'hygrométrie et de température dommageables pour les vestiges. La prolifération de salpêtre sur les murs et l'effritement du mortier sont des signes alarmants.

Des travaux d'investigations doivent être entrepris sans tarder pour permettre à la Municipalité d'établir un devis en vue de la réhabilitation de la Villa romaine.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
Le chef de service


Gil Reichen


MUNICIPALITE
DE PULLY


Claude-Alain Chuard